



## SESSION D'EXPLORATION

# Découvrir les fonds sectoriels présentant des opportunités de financements pour vos projets de développement local

### Pourquoi cette session ?

La programmation européenne 2014-2020 se termine, le temps est venu de se questionner sur les fonds européens qui seront disponibles pour la période 2021-2027. Dans ce cadre, les fonds européens sectoriels (Erasmus +, LIFE...) constituent des opportunités de financements pour le développement local.

### Une session pour qui ?

La session est destinée aux acteurs du développement local, qu'ils soient agents de développement, élus ou porteurs de projets en recherche de financements.

### Programme

Présentation des fonds sectoriels : les stratégies des politiques européennes, leurs objectifs, les publics cibles, les actions finançables...

Quatre ateliers de découverte et d'information sur les programmes qui permettent de financer des projets de développement local :

- Erasmus + Éducation et Formation / Erasmus + Jeunesse et Sport
- LIFE
- Pour une Europe numérique
- Citoyenneté, Égalité, Droits et Valeurs (« CERV »)

L'objectif est de permettre à chaque participant de prendre connaissance de l'ensemble des programmes présentés (ce que je peux financer comme projet, à qui m'adresser pour en bénéficier, ou repérer les appels à projets...).

### Intervenantes

- Anne GASQUET, Directrice, Maison de l'Europe / Europe Direct Drôme Ardèche
- Marjolaine ARBONA-VIDAL, coordinatrice générale, Maison des Européens de Lyon - Europe Direct Lyon Métropole
- Animateur du Point de contact national du programme LIFE, Ministère de la transition écologique
- Christine MARETHEU, Responsable du Point national d'information « L'Europe pour les citoyens », CIDEM

### Animation

- Jean-Philippe JAMOT, chargé de mission Dynamiques entrepreneuriales de créations d'activités – Ingénierie financière des projets, Cap Rural
- Nelly MARREL, chargée de mission Europe et développement rural, Cap Rural

### En pratique

- 7 juin 2022 (9h30-12h30) - En ligne
- 25 participants maximum. Date limite d'inscription : 2 juin 2022
- Participation soumise à cotisation ([télécharger le bulletin de cotisation](#))
- Contact : Jean-Philippe Jamot, 04 75 80 16 06 / 06 80 82 45 47, [agriruralite@caprural.org](mailto:agriruralite@caprural.org)

